

Communiqué.

Quand j'ai engagé Beauvais qui a pris la défense de la cause de Mr. Beauvais comme candidat à la place de gouverneur, à faire usage de ses moyens, et à user de représailles contre ces adversaires, j'étais loin de croire que l'Argus interpréterait mon idée de manière à me faire dire qu'il fallait avoir recours aux personnalités en défendant Mr. Beauvais, de pareils moyens sont inutiles, et s'il fallait y avoir recours pour la réussite de sa cause, je l'abandonnerais de suite. En reprochant à M. Roman d'avoir donné son casting vote contre la Nouvelle-Orléans, dans la QUESTION DU TRANSFERT, je n'ai fait qu'avancer ce qui est connu de tous ceux qui se sont occupés des affaires législatives de l'Etat; c'est un acte de sa vie publique, et, comme tel, j'ai droit de lui en demander compte sans me mettre dans le cas d'être accusé d'usur de personnalité. La péroraison que représente M. Roman n'est pas, comme le dit l'Argus, intéressée à maintenir le siège du gouvernement à Donaldsonville; au contraire il s'y trouve un grand nombre des votans en faveur de la Nlle-Orléans; mais M. Roman, qui, depuis qu'il est à la chambre, a toujours été de cette opinion, ne s'est aperçu de son erreur que quand il a été candidat à la place de gouverneur; c'était peut être un moyen de s'attirer les bonnes grâces des habitants de Lafourche, mais il me semble que ceux de la Nouvelle-Orléans doivent lui tenir compte de cette fermété inébranlable dans ses opinions politiques. Quant à M. Beauvais, qu'il me soit permis de dire à l'Argus qu'il n'a jamais fait le malade pour éviter de voter sur aucune question; l'indépendance dont il a toujours fait preuve, ne s'est pas démentie depuis qu'il est candidat, et son opinion sur le transfert du siège du gouvernement est bien connue: il ne la cache à personne. Ainsi donc, M. de l'Argus, veuillez employer d'autres ruses pour fasciner les électeurs en faveur de votre candidat.

Les amis de M. Roman nous répètent jusqu'à satiété, que c'est un homme d'un talent extraordinaire, qu'il est le seul créole capable de gouverner l'Etat. Je n'ai point dit, mais j'ai demandé des preuves de ces assertions; et, afin d'aider ses amis à répondre à ma question, je leur ai cité un discours qu'il a prononcé à la chambre, et qui certes lui fait honneur; mais ne voit-il pas qu'on en accuse de reproche à M. Roman d'avoir mis dans son discours trop de latin et trop d'étude. Il me semble qu'il n'en d'éluder la question de cette manière. Il aurait bien mieux valu, dans l'intérêt de sa candidature, répondre directement et faire connaître aux électeurs en quoi consiste cette grande érudition qu'on lui accorde. Si n'a pas manqué d'occasions de la faire connaître; car, pourvu qu'il n'a été représenté à la législature, il s'y est présenté des questions de plus grand intérêt pour l'Etat et, je le répète, qu'à-t-il jamais fait?

UN CREOLE.

M. de l'Argus dit que le Louisiana ne se répandra rien; si le Louisiana gardait la mesure, l'Abonné aurait dit vrai, mais le Louisiana ne répond pas. Il répondra le plus brièvement possible; quelques faits et quelques principes suffisent pour confondre l'auteur d'une misérable diatribe. L'Abonné prétend que l'écrit du Louisiana n'est sorti de son cerveau que 24 heures après qu'on l'avait annoncé; tandis que l'éditeur de la feuille dans laquelle cet écrit a paru pourrait témoigner le contraire; et pour faire preuve de célérité, c'est de 8 que l'Abonné répond à un article paru le 4!

Que le Louisiana soit le même que l'Electeur ou qu'ils soient deux personnages distincts, c'est ce qu'il n'importe pas à l'Abonné, qu'il n'importe de savoir si l'Abonné, l'Ami de l'Abonné et l'Editeur de l'Argus sont trois ou un seul écrivain au nom de trois; cependant le Louisiana Electeur sera plus franc que ses adversaires, il reprendra son premier nom et c'est à cet égard qu'à l'avenir il se tiendra en garde de ne laisser aucun doute à ceux qui voudraient s'adresser à sa personne. L'Electeur en adoptant momentanément le nom de Louisiana avait de plus un bon motif, voyant avec peine à côté de la question traitée avec réserve entre l'Argus et lui, s'élever une question étrangère et moins délicate, il avait espéré qu'en se parant d'une de l'autre, la dernière tomberait d'elle-même et qu'on se tairait de dénormais à la presse, la seule convenable; tel est le motif qui l'a dirigé, et il en appelle à ce sujet à tous les hommes modérés.

Nous ne connaissons aucun habitant de notre pays qui se nomme Abonné, Z. Civis ou Veritas, &c. &c. et cependant par suite d'un usage consacré, chacun à la droite d'écrire sous un nom d'emprunt et même sous plusieurs, c'est ce qu'a fait commentant d'au... Louisiana Electeur; tout ce qui en pareil cas c'est que le... alors qu'il doit paraître...

tionaux ou les étrangers... qu'il ne jouit pas immédiatement des droits dont il lui sera permis de jouir plus tard... c'est un mineur qui ne peut... actes avant l'âge de majorité, mais à qui les droits dont il n'a pas encore l'exercice, sont réservés à l'avenir.

Si quelqu'un, Mr. l'Abonné était venu voir... l'Argus... l'écrit d'un écrivain, vous auriez parlé d'élections car c'était là le texte et vous n'en avez pas dit un mot.

M. de l'Argus... tortueuse, dans laquelle je n'ai pas l'intention de vous suivre; continuez votre chemin tant qu'il vous plaira, vous ne m'y touchez plus; et si vous voulez à toute force me reconstruire vous me cherchez ailleurs.

ELECTEUR-LOUISIANAIS.

INTERIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 9 JUIN. On nous annonce et nous le répétons avec plaisir, qu'ARISTIPPE pour faire ses adieux aux Louisianais, va proposer de leur offrir une soirée de Lecture et de Déclamation, où il fera entendre les principaux morceaux de Tragedies qui n'ont jamais été représentés à la Louisiane, entre autres, celles de Loidias, Phlétois, &c. On entendra aussi dans cette soirée, des morceaux divers de littérature, entre autres, celui de l'abbé Raynaud sur l'Indépendance des Etats-Unis. Mr. Aristippe sera secondé par Mr. Matabach; et se fera entendre aussi dans quelques scènes de comédie.

Le courrier d'hier nous a apporté des journaux de New York du 19 dernier: aucune nouvelle d'Europe. Le Journal of Commerce de cette date, donne, ainsi qu'il l'avait promis dans son No. du 18, quelques explications sur la rupture des négociations entre la France et Haiti. L'éditeur dit qu'il s'est trompé en appelant Mr. le baron Pichon le consul français; c'est un agent particulier envoyé par le gouvernement français, sur le même navire qui le retransporte, pour régler les affaires pendantes entre les deux nations; mais, à ce qu'il paraît, cet objet a complètement manqué. Son fils, attaché au consulat, s'en retourne avec lui. Le consul resté. Cette dernière circonstance seule peut être pour prouver que tout espoir de réconciliation n'est pas perdu. Nous donnons plus bas quelques extraits.

EXTERIEUR.

ANTILLES.

Port au Prince (Haiti) 23 Avril. Les négociations entamées ici récemment entre le baron Pichon et le gouvernement, se sont terminées d'une manière peu favorable, au moment où un arrangement amical allait être conclu. Le baron ayant demandé certaines choses que le gouvernement n'a pas accordé, il s'est résolu à repartir pour Brest, sur la corvette la Pomme; ce navire a mis à la voile le 22. Un passage ayant été demandé à bord de la Pomme pour un amiral haïtien, le baron l'a refusé. En conséquence, M. St. Macary a été dépêché au Havre sur le brick le Jeanne Foley; il est parti le 27. M. Hendricks, qui avait arrêté son passage sur ce dernier navire, a cédé sa place à M. St. Macary, et passe par les Etats-Unis, où il tâchera d'établir les préliminaires d'un traité de commerce entre les Etats-Unis et ce pays; le président désire faire des traités avec toutes les puissances qui ont des relations avec Haiti. Des Etats-Unis, M. Hendricks se rendra en Europe, pour y traiter de quelques arrangements financiers pour le gouvernement, dans le cas où la mission de M. St. Macary aurait du succès.

On fait dans la partie orientale de l'île, de grands préparatifs pour résister à toute tentative de la part de l'Espagne. 5000 hommes, partis de différents arrondissements se sont rendus dans l'est.

(Lettre particulière.)

Port au Prince, 23 Avril.

Les négociations entamées avec la France, en Avril dernier, ont été rompues le 23 Mars. Un traité d'amitié, sur les bases d'une parfaite réciprocité, avait été réglé sans la moindre difficulté, mais avant de le signer on a proposé de convenir d'un mode de liquidation pour la dette envers la France. On a consenti à tous les sacrifices que comportent l'honneur national et les ressources de la république; mais à l'égard du paiement de la dette, il fallait nécessairement nous donner quelques facilités, que les commissaires français n'étaient pas autorisés à accorder. C'est là seulement ce qui a produit le résultat dont nous avons parlé. Néanmoins, le gouvernement, toujours persévérant dans toutes les questions relatives aux grands intérêts nationaux, a envoyé un commissaire à Paris, chargé d'y régler ce qui n'a pu l'être ici. D'après les bonnes dispositions manifestées par S. M. T. C., il y a tout lieu de croire que cette démarche amènera les résultats les plus satisfaisants.

(Télégraphe.)

Nous remplissons aujourd'hui notre promesse d'hier, en publiant quelques articles des journaux les plus dévoués au gouvernement actuel du Mexique et dans lesquels on reconnaît qu'il y a guerre civile dans ce pays, ce qui prouve que l'assertion du Daily-Advertiser de New-York, qui nous accuse de mensonge, est loin d'être fondée.

ETATS-UNIS MEXICAINS.

Mexico, 30 Avril.

Les armes de la république après s'être couvertes de gloire et avoir fait respecter ses sigles mexicaines dans les combats contre l'ennemi commun, châtient de toutes parts ces hommes qui, oubliant leurs devoirs, s'occupent à s'écarter sur la parole d'un homme, sans nombre. L'Argus a donc dans une longue terribles les ob-

tendre la voix de la raison. La cause de la patrie est hors de danger, quel qu'ait été le langage des factieux... La prudence avec laquelle le gouvernement se conduit pour apaiser un reste impuissant d'anarchie, dans un dévouement à ces felliculaires, sources du désordre, qui cherchent à le prendre comme triomphateur implacable d'un parti vaincu et fauteur d'un parti vaincu sur les ruines de l'autre.

Mexico, 30 Avril.

Le Register Official, dans un article sur l'état actuel du pays, se plaint de l'acte du congrès qui déclare Guerrero incapable de gouverner, acte qui, selon ce journal, avait pour but d'empêcher une guerre civile, ajoute:

On dira que cette déclaration elle-même l'a produite (la guerre civile); mais, quoique il soit certain qu'elle a fourni des prétextes aux révolutions armées du sud de Mexico, à celle de Michoacan et aux prétentions de San-Luis Potosi, elle n'était pas leur objet principal, qui n'était que le renouvellement des fonctionnaires des Etats Salgado a pris les armes pour recouvrer le territoire qu'il avait perdu. A San-Luis l'irritation, appelée depuis, fut produite par la crainte qu'on ne changeât les fonctionnaires. Dans le Sud même, on a montré plus d'anxiété pour la conservation des fonctionnaires, que d'intérêt pour la réconciliation forcée de Guerrero. Celui-ci s'est réuni après aux factieux, et nulle part on n'a demandé avant toute chose le retour de ce général à la présidence; c'est parce que les circonstances qui l'ont fait tomber dans la partie de l'opposition le montrent plutôt comme la cause que comme l'effet de cette chute; et que l'intérêt que peut inspirer ses personnes, considérées individuellement, s'affaiblit par la connaissance que cette même personne, si elle peut servir de prétexte, est aussi un obstacle au nouveau triomphe d'un parti qui est tombé.

C'est ainsi que les factieux n'ont pas trouvé d'appui dans le peuple; que Salgado, Victoria et Catague ont été constamment battus; que le général Guerrero et le colonel Cadalón, capturés dans Barabas n'ont pu faire un pas en avant en arrière, ont vu s'évanouir sans force qu'ils espéraient augmenter de la réaction de tous les mécontents; et qu'enfin ils ont été forcés de fuir de ce point d'où ils sont partis avec une poignée d'hommes seulement. Auparavant, par les approvisionnements d'armes et de munitions, et par l'influence des révoltes, offrait le plus de crainte, a reçu le 24 Avril un échec terrible, qui, tout regrettable qu'il est par le sang mexicain qui a été versé des deux côtés, sera la ruine de cette dernière ville sur laquelle comptaient les mécontents, &c.

Il ne reste plus qu'Yucatan: nous avons publié l'acte instituant (acta instituyente) de la Junta de Yucatán: certes, ce document est un acte de réconciliation, et il porte en lui-même le germe de sa destruction.

(Register Official.)

Un grand nombre d'électeurs ont résolu de soutenir Mr. A. BEAUVAIS comme candidat à la place de Gouverneur à l'élection prochaine.

Un grand nombre de votans soutiendra Mr. A. B. ROMAN comme candidat à la place de gouverneur de l'Etat de la Louisiane, à l'élection prochaine.

Un grand nombre d'électeurs se proposent de voter pour Mr. ANTONIO DUCHOS comme sénateur pour le 2d. district sénatorial aux élections de Juillet.

(Communiqué.)

Un grand nombre d'électeurs soutiendront, à la prochaine élection, le ticket suivant:

- Représentant au Congrès, E. B. WHITE, Gouverneur, A. B. ROMAN, Sénateur, ANTONIO DUCHOS.

Représentans à la Chambre de l'Etat.

- J. WORKMAN, P. LARDREAUX, LOUIS ALLARD, C. A. GAYARRÉ, S. HENDERSON, F. GAIGNIEN, WM. C. C. CLAIBORNE.

Marine.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Navire Cros, Luce, Liverpool, B Booth et Co. Brick Chalmers, Lineans, Boston, Capitaine. Brick Sarah, plane, Liverpool, Curell, Kistaw et Co. Brick Jas Monroe, Niles, Baltimore, G Dorsey. Goff Sun, Gardiner, Baltimore, J W Zacharie et Co.

Bateau Emeline, Valcourt, Tabasco, L H Gale. Arrivé.

Bateau de remorque Livingston, Morrison, de la passe du S. O., ayant mis en mer le brick Vincyard, la goélette Express et le bateau Washington - ils aiment au port le brick Comet et la goélette Hebecca Higher.

Bateau de remorque Grampus, Leach, de la Pointe à la Hache, avec le navire Wm. Neilson. Bateau à vapeur Opelousas, Sheridan, des Opelousas, avec 50 selles à Palmest Smith et Co; 71 poux à Kennedy et Duchamp; 3 balles coton 1 bte sucre à ordre - 2 passagers.

Bateau à vapeur Walter Scott, Edmondson; de Louisville, avec tabac, farine, whiskey, etc., à Foster et Hutton; E Leuve; et autres - 19 passagers à la chambre et 40 sur le pont.

Bateau à vapeur Helen M'Gregor, Tyson, de Louisville, avec un chargement complet à Chs Byrne; Donnelly et Pickett Gordon, Forstall et Co; et autres - 19 passagers.

Navire Wm. Neilson, Johnson, de Liverpool, par la voie de la Mobile, sur lest. Brick Comet, Boylan, d'Anvers, sur lest. Goélette Rebecca Higher, venant de... sur lest; elle est montée de l'autre bord du fleuve.

Bateau à vapeur Jubilee, Halstead, en 5 jours et 6 heures et demi de St Louis. Le Jubilee est parti le 30 Mai pour faire le voyage dans 18 jours et 26 heures; vous devez en acheter un à divers comptoirs.

Fortune, située paroisse St. Charles (rive gauche du fleuve) dans la nuit du 6 au 7 du courant.

Le négre... âgé de 17 à 18 ans, depuis deux ans dans le pays, parlant anglais et français, ayant une cicatrice au-dessus de l'œil droit, cheveux clairs, et étant un peu bossu.

Le militaire RENDON, âgé d'environ 28 ans, ayant une chevelure bien fournie, et relevée, taille d'environ 5 pieds 2 pouces français; ne parlant qu'anglais; ayant sur les bras diverses figures à la manière du marin, et particulièrement un Christ.

Dix piastres de récompense seront données pour chacun des dits esclaves, à celui qui les conduira à la goole, et en bon état à Mr. Arsène Blanc.

9 Juin - 5

BATAILLON D'ARTILLERIE.

Ordre du Jour.

L'ELECTION pour les places d'Officiers vacantes dans le Bataillon d'Artillerie, aura lieu Dimanche, 13 du courant, de 8 à 10 heures du matin, à la Mairie.

Par ordre du major commandant, FERRAUD, Adjt. sous-officier.

9 Juin - 4

COUR DE PAROISSE, pour la Ville et Paroisse de la Nlle-Orléans, 8 Juin 1850 - Présent l'hon. James Pitot.

Salomon Audier contre ses créanciers. - Il est ordonné par la Cour que la cession des propriétés du pétitionnaire soit acceptée pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'étude de Y. Lewis, Eqr., notaire public, le 21 de Juin courant, afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire. Jusque là, toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues.

Je certifie ce que dessus, Thos. S. KENNEDY Greffier.

9 Juin - 7

ALEXIS VANDERDOES,

Facteur et accordeur de PIANOS à HARPE, l'honneur de prévenir le public et ses amis, qu'il continue toujours d'entreprendre toutes réparations sur machines à vapeur, et qu'il se rendra sur les habitations pour accorder, toutefois qu'il plait aux personnes de l'y appeler. Le Sieur Alexis ose se flatter que les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, auront lieu d'être satisfaites de son exactitude et de sa manière de travailler.

AVIS - Les sousignés invitent les créanciers de J. CHAVANNE et ceux de Y. RUSSEAU à se présenter au magasin d'encaisse de Mr. Mossy, lundi prochain et jours suivants, pour recevoir un dividende.

L. MILLAUDON, T. MOSSY, H. LANDREAUX, E. CARBAST, Syndicats.

7 Juin - 4

Samedi 19 Juin

Le Tirage de la 11e. classe de l'Loterie de 1850, DE L'EGLISE CATHOLIQUE.

Des Ratch (toches) AURA LIEU à la Bourse Hewlett.

GROS LOT: \$10,000.

Prix des billets: entiers quatre piastres, coupons en proportion.

J. B. FAGET, Direct.

7 juin

LIVRES &c.

RECUS par le navire Ajax, et à vendre par CHARLES JOURDAN, encogneur des rues Royale et St. Anne, quantité de livres de dévotion; livres classiques, grammaires de Sobriano et de Chamtrau, gravures enluminées, sujets intéressants; principes de dessin en noir et colories, le petit Chansonnier, &c.

TENUE DE LIVRES.

LES Jeunes Gens qui veulent se distinguer dans la carrière du commerce, et en peu de temps en savoir les fruits, auront la facilité d'apprendre dans une classe du soir, déjà commencée, la Tenue des Livres en partie double dans la langue anglaise, avec toutes les opérations qui se font dans les maisons de commerce, dont les affaires et les relations sont les plus étendues.

La moitié du prix se paiera d'avance, et l'autre moitié après l'examen des meilleurs tenueurs de livres de la ville.

Les jeunes créoles dont l'intelligence se fait remarquer dans tout ce qu'ils entreprennent, ne manqueraient pas une occasion favorable de s'instruire dans une profession aussi honorable que lucrative. S'adresser au bureau de cette feuille.

Toile d'Allemagne.

200 pièces Plâtres, 600 do. Estoupilles, 250 do. Bretagne, ayant droit au drawback à vendre par W. & J. MONTGOMERY, No. 46, rue de Commerce.

Le sousigné voulant quitter le pays, offre à vendre à l'amiable et à des conditions avantageuses, toutes ses propriétés, consistant en Maisons, Terrains, Esclaves, Meubles, &c.; les dites propriétés, sont situées dans le faubourg Saulet. Pour le prix et les conditions, s'adresser chez lui, dans ledit faubourg, au coin des rues St. Thomas et Edouard.

22 mars - 1m L. FOUCHER.

PROVAGE DE GOSHEN.

UN déchargement du navire Talpa, et à vendre par le sousigné, 30 CAISSES FROMAGE DE GOSHEN, BERNARD TUBIN, Rue Royale No. 115.

VENTES A L'ENCHÈRE.

PAR F. DUTILLET. SAMEDI, 12 Juin, il sera vendu à la Bourse Hewlett, à midi;

308 LOTS DE TERRE, situés au nouveau faubourg Marigny. Ces terrains sont avantageusement placés en face et à proximité du Rail Road et du Canal Marigny. Les spéculateurs qui voudraient placer sollement leurs fonds et obtenir en peu de temps un profit immense, sont invités à profiter de l'occasion.

Conditions - 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, en billets endossés et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés par Carlisle Pollock, notaire, aux frais des acquéreurs.

Le plan desdits terrains est exposé à ladite Bourse. 9 Juin - 7.

PAR F. MOSSY.

SAMEDI 12 de Juin prochain, il sera vendu, à midi, à la Bourse Hewlett, pour terminer une société.

Le bateau à vapeur INTEGRITY, du port de 220 à 240 balles de coton. Le bateau est neuf, construit à 7/8, deux ans et demi, et est comode pour les passagers, et est propre à la navigation pendant les eaux basses, pouvant aller aux Rapides et dans le Bayou Têche.

Conditions: Un tiers comptant, en billets endossés, et le reste à 12 mois de terme, en billets endossés &c. 15 mai.

PAR F. DUTILLET.

Il sera vendu lundi 21 du courant, à la Bourse, à midi, encoignure des rues St. Louis et Chartres, une TERRE située à Barataria, sur la rivière des Ouchans, vis-à-vis l'habitation des Messrs. Commagère, ayant dix arpens de face sur à peu près 60 de profondeur, bornée dans la partie du haut par la terre de Mr. J. B. Degros, dans la partie du bas par celle des héritiers Dautrive, et dans la profondeur par la terre de Mr. Pierre Foucher. La vente sera passée au greffe de Mr. A. Mazureau, aux frais de l'acquéreur.

Conditions - Un an de crédit, en billets endossés à satisfaction, hypothèque jusqu'à parfait paiement. - Les billets seront fournis par coupons. 4 Juin - 6

UN Français qui a voyagé dans le Mexique, qui parle l'Espagnol, et qui connaît le commerce, désirent un emploi soit pour cette ville ou pour aller dans tout autre endroit. Il donnera de bons renseignements et des références qui le feront connaître et qui répondront de lui. S'adresser à l'établissement de Mr. F. Dubois, rue Royale No. 176. 5 mai

CHASSE A LA GLACE.

Le sousigné à l'honneur de prévenir le public que tous les soirs il fera vendre des GLACES sur la Place d'Armes. Les personnes qui en désireront seront satisfaites de la perfection des Glaces et de la propreté, ainsi que de la bonne intelligence de son marchand.

GABRIEL JULIEN. 8 mai - 3

MONTRE TROUVÉE.

Il a été trouvé dimanche, à sept heures du matin, entre les deux Halles, une Montre en or. Celui à qui elle appartient pourra la réclamer en s'adressant au faubourg Marigny, rue de l'histoire, No. 36, au sousigné.

TOLEDO ENRIQUE. 8 mai - 3

Mitchel Jones, Charles Byrne et autres contre S Debow.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. C. Maurian juge Concl. de la Cour de Cité, j'exposerai en vente Mardi 8 Juin prochain à midi au café Hewlett, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, une maison en bois No 90, contenant 4 appartements et 2 cuisines, située sur un certain lot de terre No 90 mesurant 40 pieds plus ou moins face à la rue Girod sur 80 pieds plus ou moins de profondeur, saisi dans l'affaire ci dessus.

Cette criée étant la seconde et dernière la dite propriété sera vendue au plus offrant et dernier enchérisseur pour ce qu'il en donnera, à un crédit de 12 mois, en billets endossés et portant intérêt de 5 p 100 du jour de la vente, et hypothèque sur ladite propriété jusqu'à parfait paiement, conformément à un acte pour amender les divers actes passés pour l'organisation des cours de cet Etat, et pour d'autres objets.

L. DAUNOY, M. 25 mai - 1

James Workman contre Losano de la Sota.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente publique, le mercredi 30 Juin, sur les lieux, à 4 heures de l'après midi, un tiers de la maison et du terrain, Nos. 12 et 21 formant l'établissement d'une boulangerie située sur le Bassin Carondelet, lesquels lots sont saisis à une rente foncière appartenant audit plaignant pour une somme de \$94 50 cts. par quartier, saisi dans l'affaire ci dessus.

L. DAUNOY, M. 28 Mai - 1

VENTE PAR LE MARSHAL.

James Mills contre Suter, Goodman & Cie, F. Enyard et autres, propriétaires du bateau à vapeur Pearl River.

EN vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'hon. C. Maurian, juge Président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente publique, mercredi 9 Juin prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres

Le bateau à vapeur Pearl River, dans son aménagement, après et approuvé, ainsi dans l'affaire ci-dessus.

Cette criée étant la seconde et dernière, ladite propriété sera vendue au plus offrant et dernier enchérisseur pour ce qu'il en donnera, à un crédit de 12 mois, en billets endossés et portant intérêt de 5 p 100 du jour de la vente, et hypothèque sur ladite propriété jusqu'à parfait paiement, conformément à un acte pour amender les divers actes passés pour l'organisation des cours de cet Etat, et pour d'autres objets.

DEMANDE D'UN OUVRIER.

ON désire trouver immédiatement un homme capable de faire un moulin à piler le riz. S'adresser au bureau de cette feuille. 14 mai - 4

HUNDRED THOUSAND HAY.

100,000 bales, received by the Charriot and for sale at the Hotel des Etrangers, in boxes, quantities &c.

RACHE CONSTANT 14 mai - 4